

Appel aux dons – Novembre 2025

Chers frères et sœurs,

En ces temps où notre communauté poursuit sa mission de témoigner de l'Évangile, nous sommes rappelés à notre responsabilité commune. L'Église n'est pas seulement un lieu où nous recevons ; elle est aussi un espace que nous construisons ensemble, par notre engagement, notre présence et notre générosité. Vous le savez, notre Église ne vit que de dons et une de nos responsabilités est d'assurer l'équilibre financier des comptes de la paroisse.

Votre don n'est pas seulement un apport matériel : il est aussi un acte de solidarité, un signe concret de votre attachement à cette communauté qui nous porte et que nous voulons voir grandir. En donnant, nous affirmons ensemble que notre Église a un rôle essentiel à jouer dans notre ville et dans nos vies : l'accueil de toutes et tous, l'accompagnement spirituel, les activités pour les jeunes et les familles, les actions de solidarité envers les plus fragiles.

A mi-novembre, en plus des frais courants associés à la vie de la paroisse, nous avons réglé les sommes prévues destinées à l'EPUDL et au Consistoire. Par contre, nous n'avons versé guère plus que la moitié de notre contribution à la Région, la fameuse "cible" qui constitue pourtant la plus grosse partie de nos dépenses. Cette cible a pour fonctions principales de participer au financement du national et à la rémunération des pasteurs ; elle est donc essentielle.

Nous vous invitons donc, selon vos possibilités, à soutenir financièrement notre paroisse. Quel que soit le montant, votre contribution est précieuse. N'oubliez pas que votre don vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale de 66% de son montant, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables.

Et surtout, n'oublions pas que l'espérance nous guide. Nous croyons en une Église vivante, fraternelle et ouverte, appelée à rayonner la paix et la joie du Christ. Ensemble, avec confiance, avançons sur ce chemin.

Avec reconnaissance et fraternité.

Pour le bureau du Conseil
Presbytéral

Ludovic RAYNAL, Trésorier

Comment donner ?

Versement : Eglise protestante unie de Lyon OULLINS/GIVORS

IBAN FR62 2004 1010 0700 6717 7S03 835 La banque postale.

Chèque postal à adresser à la Sarra, 7 rue de la Sarra 69600 Oullins.

Dans une enveloppe au culte.

en ligne sur le site de la paroisse :

<https://epudf-lyon-oullins.s2.yapla.com/fr/don/donate/soutenir-leglise-protestante-unie-de-lyon-oullins/4699/>